

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la société **DC DESIGN SAS** dont le siège social est à GIENS la somme de **300,00 €uros** (Trois cents €uros) représentant la cotisation pour la période du 04 mai 2017 au 03 mai 2018.

Fait à Paris, le 04 mai 2017

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

